

# FLUX TIERS - Facilitez la gestion de vos rejets et signalements



Flux tiers est un outil qui vous permet de traiter les rejets et signalements dès réception des flux par la CPAM.

Le courriel remplace le papier : un geste qui contribue au développement durable et facilite l'archivage.

## Plus réactif

Dès réception des flux par la CPAM, vous recevez un courrier électronique. Il liste les rejets à traiter et vous informe des rejets recyclés par la CPAM.

Vous traitez immédiatement les dysfonctionnements, à l'aide d'informations claires et précises, extraites du dictionnaire de consignes. La gestion simplifiée et quotidienne du traitement des factures rejetées permet leur retransmission et leur règlement plus rapide.

## Plus efficace

Ce traitement, réalisé quotidiennement, a pour effet :

- de réduire le nombre de rejets et de réclamations ;
- de garantir la qualité des factures présentées en règlement ;
- d'uniformiser le traitement des rejets.

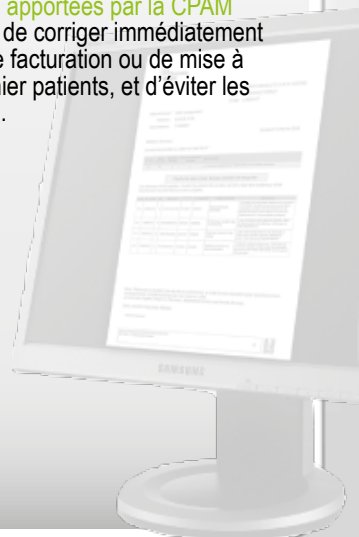
## Plus simple

Un courriel lisible et détaillé vous précise :

- le numéro du lot ;
- le numéro de la facture ;
- le matricule du bénéficiaire ;
- la date de naissance ;
- le numéro et le libellé de l'anomalie ;
- la solution proposée.

Les consignes de traitement sont semblables pour tous les bénéficiaires.

Les informations apportées par la CPAM vous permettent de corriger immédiatement les anomalies de facturation ou de mise à jour de votre fichier patients, et d'éviter les erreurs répétées.





### EN PRATIQUE

#### Flux Tiers, c'est :

- L'ordonnancement de vos flux sécurisés et non sécurisés par la CPAM dès réception de votre transmission ou de la télétransmission de votre concentrateur.
- La réception, **dans votre boîte aux lettres électronique**, d'un courriel qui indique les lots traités avec ou sans rejets.
- Le maintien de vos retours NOEMIE actuels.
- La possibilité de corriger le jour même vos factures rejetées et de les transmettre à nouveau en flux non sécurisés dits « dégradés ».  
*Rappel : Si vous n'utilisez pas encore la dématérialisation des pièces justificatives SCOR\*. Les flux dégradés doivent être accompagnés du bordereau de lots de télétransmission, des ordonnances et des feuilles de soins correspondantes, éditées sur papier blanc pour éviter tout risque de double paiement.*

### Ce qui change pour vous

#### Vous devez :

- Consulter régulièrement votre messagerie électronique et lire le courriel « Flux Tiers ».  
*Attention* : le logiciel « Acrobat Reader » est nécessaire pour ouvrir la pièce jointe au format PDF\*\*.

### CONTACT

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le **0811 701 064**

ou transmettez directement votre adresse mail à :

**[fluxtiers@cpam-bayonne.cnamts.fr](mailto:fluxtiers@cpam-bayonne.cnamts.fr)**

\* Pour savoir si la solution de dématérialisation des pièces justificatives (SCOR) est disponible pour votre logiciel, contactez votre société informatique.

\*\* Si vous n'avez pas Acrobat Reader, téléchargez ce produit gratuitement ou contactez votre maintenance informatique.